



LÉGATION DE SUISSE
EN TUNISIE

an						a/a
Datum						12.8.
Visé						<i>[Signature]</i>
EPD 11. AUG. 1960						TUNIS le
Ref. p. A. 21. 31. Tunis						17. Av. de France
p. B. 73. Alger. 0						Case postale No. 501
						Téléphone 244.656
						Heures de réception: 9 à 12 heures

29 juillet 1960.

Ref. Lettre politique
B.10.5.- FG/FY

Négociations franco -
algériennes.

Au Chef de la
Division des Affaires Politiques du
Département Politique fédéral,

B e r n e .

Monsieur le Secrétaire général,

A l'occasion de la venue à la Légation de M. Boumendjel pour faire inscrire dans son passeport le visa que vous m'avez autorisé à lui délivrer, celui-ci m'a entretenu un instant de ses impressions de Melun.

Lorsque le Gouvernement provisoire de la République algérienne avait décidé, me dit-il, d'accepter la proposition du Général de Gaulle de venir à Paris, c'était en partant de l'idée fondamentale que le Général voulait se réserver à lui seul les premiers contacts. En effet, plusieurs semaines auparavant, de nombreux émissaires officieux français étaient arrivés de Paris pour faire comprendre que M. de Gaulle, dans son opinion, se considérait comme seul capable de résoudre le problème algérien, à l'exclusion de tout autre interlocuteur.

Mais, à Melun, M. Boumendjel se rendit compte peu à peu que la différence entre les propositions du Général de Gaulle, telles qu'elles ressortaient de sa déclaration du 14 juin, et l'interprétation très réservée qu'en donnaient ses interlocuteurs français, semblait exclure une intervention directe du Général dans un tête-à-tête où en toute franchise on aurait pu aborder certains problèmes essentiels, notamment quant aux garanties sur le vote pour l'autodétermination. Mais l'émissaire algérien dut se rendre à l'évidence que les Français n'étaient nullement disposés à négocier. C'est là une constatation capitale aux yeux du GPRA. Le Général se trouve-t-il majoré par l'armée ? A-t-il besoin d'un facteur temps pour préparer mieux encore une opinion publique réticente ? Le fait est que le Gouvernement algérien est persuadé aujourd'hui que la France n'a pas vraiment l'intention sincère d'entrer en pourparlers. Force est, dans ces conditions, de poursuivre la lutte, voire de l'intensifier même au péril d'un mariage, certes guère souhaité, mais peut-être nécessaire, avec Pékin.

.../

Dodis



- 2 -

Au cours d'un entretien que j'ai eu avec l'Ambassadeur de Libye, celui-ci me fit savoir que les milieux officiels de son pays sont persuadés, après Melun, que la France ne veut pas négocier avec les Algériens. Pour négocier, poursuit-il, il faut être un minimum d'égalités entre partenaires qui permette d'arriver à un compromis. Or, le Général de Gaulle ne semble pas avoir eu assez d'influence dans son entourage pour faire comprendre à ce dernier que les émissaires algériens doivent être accueillis, non pas la corde au cou, mais comme des porte-paroles d'une tendance nationaliste qui n'a cessé de se fortifier à l'épreuve des combats.

L'attitude de la France inquiète beaucoup les pays arabes. Elle va attirer en Afrique les forces néfastes du communisme soviétique ou chinois. Ce que l'on ne comprend pas assez, c'est que le Maghreb en soi forme un agglomérat de pays africains dont le stade de développement est beaucoup plus avancé que celui de tous les autres pays africains devenus récemment indépendants ou en voie de l'être. Une audience politique devrait leur être plus largement réservée, en tant que porte-paroles modérateurs devant les forces anarchiques telles qu'elles viennent de se déchaîner au Congo. Comment amener rapidement la France à avoir vraiment l'intention de négocier ? Tel est le problème qui se pose actuellement.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'Affaires de Suisse a.i.

(sig. L. Guillaume)